

Réf: Dossier 336959

Avis de constitution

SOCIETE « MASSEBA-TRANSPORT » en abrégé « MT SARL »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE, Lot
830, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 août 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASSEBA-TRANSPORT » en
abrégé « MT SARL »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES, VENTE DE
VEHICULES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes , et en garantie
l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou
partie des bien sociaux. La prise de participation de la
société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou
étrangères , créées ou à créer ayant un objet similaire ou
connexe. Et généralement , toutes opérations
commerciales , industrielles , financières , mobilières et
immobilière , pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social et à tous objets similaires
ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE, Lot
830, Ilot 60

Dirigeant(s) M COULIBALY ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08418 du 26/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50407/GTCA/RC/2024 du 26/08/2024

